

**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

Nous vous remercions de bien vouloir :

- **Compléter, dater et signer le présent formulaire d'adhésion**
- **Joindre les documents justificatifs demandés**
- **Envoyer votre dossier complet par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :**

Administrateur national du Registre européen et du Registre PK
Caisse des Dépôts –DPS- DFi- P0F400
12 Avenue Pierre Mendès France
75013 Paris - France

Vous pouvez joindre l'équipe de gestion des registres pour tout renseignement :

- Par Téléphone : +33 1 58 50 87 00 et option 3 pour les non exploitants
- Par Fax. : +33 1 58 50 01 87
- Par Courriel : RegistreFrancais-GES@caissedesdepots.fr

Sommaire	Page
• Représentant légal	2
• Compte	4
• Facturation	4
• Représentants Autorisés et Représentants Autorisés Additionnels	6
• Pièces justificatives à fournir	7
• Clauses RGPD	9

ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK

FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

- Ouverture d'un compte de personne dans le Registre Français (FR-121-)
OU
 Modification du compte n° FR-121- _____

REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné(e),

Les champs soulignés sont obligatoires.

NOM : _____ **Prénom** : _____
Date de naissance : ____ / ____ / ____ **lieu de naissance** : _____
Fonction : _____ **Courriel** : _____
N° Téléphone 1 : _____ **N° Téléphone 2** : _____

Représentant(e) légal(e) de la société :

Les champs soulignés sont obligatoires.

Raison Sociale : _____
N° SIREN¹ : _____ (9 car.) **CODE NAF**² : _____ (5 car.)
Adresse du siège social : _____

Numéro de TVA intracommunautaire : _____
Code LEI (Legal Entity Identifier - 20 car.) : _____

Votre société est-elle cotée en bourse ? oui non

- Si non : merci de joindre une description complète de l'actionnariat de votre société, nous permettant d'identifier la structure de la chaîne actionnariale de manière exhaustive en remontant jusqu'à **une** société cotée en bourse, ou à une société détenue par un Etat, ou aux bénéficiaires effectifs (au sens de l'article L.521-2-2 du CMF).

Votre société fait-elle partie d'un groupe ? oui non

- Si oui : merci de joindre un document permettant d'identifier clairement la structure de ce groupe.

¹ Le SIREN (Système d'Identification du Répertoire des Entreprises) est un code unique qui sert à identifier une entreprise française

² La NAF est la Nomenclature d'Activité Française. Elle permet la codification de l'Activité Principale Exercée (APE) pour les entreprises et les établissements

**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

Demande mon adhésion aux Conditions générales et aux Conditions particulières d'ouverture et d'administration de « Compte(s) de Personne » ouvert(s) dans le Registre français (PK).

- Je certifie exact l'ensemble des informations mentionnées dans les présentes Conditions particulières.
- Je reconnais avoir pris connaissance de la Réglementation applicable aux Registres européen et PK et à en respecter les termes.
- Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les dispositions des nouvelles Conditions générales d'ouverture et de tenue de « *Compte (s) de Personne* » résultant des conventions types mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement telles qu'approuvées par l'Arrêté du 28 décembre 2012 et publiées au Bulletin Officiel du Ministère en charge de l'écologie le 25 janvier 2013 et des présentes Conditions particulières, et déclare valablement les accepter sans réserve.

Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____

Signature du (de la) Représentant(e) Légal(e)

La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport

CARTON DE SIGNATURES - Représentant(e) Légal(e)

NOM, Prénom	MODELE DE SIGNATURE 1	MODELE DE SIGNATURE 2
----- ----- Spécimens de Signature (2 signatures identiques) La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport	Signature 1	Signature 2

**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

- Ouverture d'un compte de personne dans le Registre Français (FR-121-)
ou
 Modification du compte n° **FR-121-** _____

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE

Libellé du compte : _____

Le compte de destination d'un transfert doit faire partie de la liste de compte de confiance (pas de transfert en dehors de la liste des comptes de confiance).

Toute transaction doit être initiée par un Représentant Autorisé (RA) et validée/approuvée par :

Un Représentant Autorisé Additionnel (RAA), si le compte a au moins un RAA

Ou

Un autre RA (que le RA qui a initié la transaction) si le compte n'a pas de RAA

**INFORMATIONS RELATIVES A LA PERSONNE DE CONTACT POUR LA
FACTURATION**

(Données obligatoires)

Les factures seront envoyées par courriels.

NOM : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ **lieu de naissance :** _____

Courriel (obligatoire) : _____

Adresse professionnelle complète : _____

N °téléphone : _____ **N° Tel portable :** _____



**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

Représentant Autorisé (RA) et Représentant Autorisé Additionnel (RAA)

(Données obligatoires)

Tous les champs sont obligatoires

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ lieu de naissance : _____

Adresse professionnelle complète : _____

N °téléphone : _____ N° Tel portable¹ : _____

Courriel² : _____

Profil du représentant pour ce compte, **ne cochez qu'une seule case** :

Représentant autorisé (RA) : peut **initier une transaction** et un ajout/retrait d'un compte à la liste de compte de confiance.

Si le compte n'a pas de RAA, le RA peut également valider/approuver les transactions (ou ajout/retrait d'un compte à la liste des comptes de confiance) initiées par un autre RA.

Si le compte a au moins un RAA, le RA ne peut ni valider/approuver de transaction (ni valider/approuver les ajouts/retraits d'un compte à la liste des comptes de confiance) initiée par un autre RA.

Représentant autorisé Additionnel (RAA) : peut valider/approuver une transaction initiée par RA et valider/approuver un ajout de compte de confiance initié par un RA. Un RAA ne peut initier de transaction (ni initier un ajout/retrait d'un compte à la liste des comptes de confiance).

Lecture seule : ne peut initier ni valider une transaction. Ne peut initier ni valider un ajout/retrait de compte à la liste des comptes de confiance.

<p>Spécimens de Signature (2 signatures identiques) La signature doit correspondre à la signature sur votre carte d'identité ou passeport</p>	<p>Signature 1</p>	<p>Signature 2</p>
--	--------------------	--------------------

Imprimer cette page autant de fois que vous avez de représentants pour ce compte.

¹ Pour raisons de sécurité un même numéro de téléphone portable ne peut pas être affecté à plusieurs personnes.

² Pour raisons de sécurité un même courriel ne peut pas être affecté à plusieurs personnes.

**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Veillez fournir les documents suivants :

- Attention : Tout document rédigé dans une **langue différente de l'Anglais ou du Français**, doit être traduit en Anglais ou en Français par un traducteur assermenté.

1. Si le représentant du compte de personne est une personne morale

<i>Pièces à fournir relatives à la société</i>	Check
<p>1. Preuve de l'existence de la personne morale datée de moins de 3mois -France : Original de l'extrait KBIS (Certificat d'incorporation) -Autres Pays : Original, copie notariée, légalisée ou apostille de l'équivalent étranger (Ex : Certificat d'immatriculation / certificat d'incorporation)</p>	
<p>2. RIB - IBAN – Coordonnées bancaires</p>	
<p>3. Assujettissement à la TVA : -France et EEE : Numéro de TVA intracommunautaire, à défaut, une attestation de la qualité de non-assujetti. - OCDE et autres : Attestation de la qualité d'assujetti / de non-assujetti à la TVA.</p>	
<p>4. Actionnariat – Attestation signée par le représentant légal décrivant la structure de la chaine actionnariale de manière exhaustive en remontant jusqu'à une société cotée en bourse, ou à une société détenue par un Etat, ou aux bénéficiaires effectifs (au sens de l'article L.521-2-2 du CMF). Merci de préciser la date de naissance et la domiciliation des bénéficiaires effectifs.</p>	
<p>5. Liste des Directeurs (Comité exécutif) – Document original signé par le Représentant légal</p>	
<p>6. Assujettissement à la réglementation LCB-FT : Pour les établissements assujettis à cette réglementation, questionnaire Wolfsberg ou questionnaire LAB-CDC</p>	
<p>7. Pour toute demande d'ouverture de compte merci de fournir en complément une lettre du représentant légal expliquant pourquoi votre société souhaite ouvrir un compte de négociation dans le Registre Français.</p>	

<i>Pièces à fournir relatives au représentant légal ou représentant légal habilité par la société</i>	Check
<p>1. Copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou passeport. (Recto verso et lisible – signée par le titulaire de la pièce) - France : Copie de la pièce d'identité notariée ou légalisée. - Autres Pays : Copie notariée par l'autorité nationale compétente.</p>	
<p>2. Pouvoirs : Le représentant légal ou le représentant habilité par la société doit justifier sa légitimité à engager la personne morale : Soit son nom est inscrit aux statuts ou au Kbis, soit il présente les procurations nécessaires émanant à l'origine d'une personne désignée aux statuts ou Kbis Le document doit être original ou notarié.</p>	

**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

<i>Pièces à fournir relatives aux personnes autorisées (PA) et aux personnes autorisées additionnelles (PAA)</i>	Check			
	PA1	PA2	PAA1	PAA2
3. Copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou passeport (Recto verso et lisible – signée par le titulaire de la pièce) - France : Copie de la pièce d'identité notariée ou légalisée. - Autres Pays : Copie notariée par l'autorité nationale compétente.				
4. Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, gaz ou électricité ...) - France : Copie simple du document. - Autres Pays : Copie notariée ou légalisée par l'autorité nationale compétente				
5. Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois - France : Extrait original du casier judiciaire français. - Autres Pays : Un extrait du <i>Criminal record</i> du pays de résidence.				

Note : Veuillez fournir les mêmes pièces énoncées ci-dessus pour les personnes autorisées additionnelles à avoir accès en lecture

2. Si le représentant du compte de personne est une personne physique

<i>Pièces à fournir relatives à la personne physique qui sollicite l'ouverture du compte.</i>	Check
1. Copie certifiée conforme de la pièce d'identité ou passeport (Recto verso et lisible – signée par le titulaire de la pièce) - France : Copie de la pièce d'identité notariée ou légalisée. - Autres Pays : Copie notariée par l'autorité nationale compétente.	
2. RIB – IBAN : Un document prouvant que la personne qui sollicite l'ouverture du compte possède un compte bancaire ouvert dans un État membre de l'Espace économique européen	
3. Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, gaz ou électricité ...) - France : Copie simple du document. - Autres Pays : Copie notariée ou légalisée par l'autorité nationale compétente	
4. Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois - France : Extrait original du casier judiciaire français. - Autres Pays : Un extrait du <i>Criminal record</i> du pays de résidence.	
5. Tout autre élément susceptible de démontrer que la personne dispose des garanties nécessaires pour tenir les engagements.	

**ADMINISTRATEUR NATIONAL
DU REGISTRE EUROPEEN ET DU REGISTRE PK**

**FORMULAIRE D'ADHESION AUX CONDITIONS GENERALES D'OUVERTURE ET
D'ADMINISTRATION DE COMPTE(S) DE PERSONNE**

(En application de l'Arrêté du 28 décembre 2012 portant approbation des conventions types
mentionnées à l'article R. 229-35 du Code de l'environnement)

**INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT ET A LA PROTECTION DES
DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations, dont le siège social est situé au 56 rue de Lille - 75007 PARIS et dont le représentant légal est son Directeur Général (ci-après désignée « Caisse des Dépôts »), en qualité de Responsable de traitement.

La Caisse des Dépôts, en tant qu'Administrateur National du Registre de quotas d'émission de gaz à effet de serre désigné par l'Etat, est amenée à collecter les catégories de données à caractère personnel suivantes : données d'identification du titulaire du compte et de ses représentants, données relative à la vie professionnelle du titulaire du compte et de ses représentants, données d'ordre économique ou financier du titulaire de compte et de ses représentants, données relatives à des condamnations pénales du titulaire du compte et de ses représentants et données de connexion à la plateforme internet <https://unionregistry.ec.europa.eu/euregistry/FR/index.xhtml>.

Le traitement effectué à partir des données à caractère personnel, collectées par la Caisse des Dépôts a pour finalité l'ouverture et la gestion des comptes GES de titulaires. Ce traitement a pour base juridique une obligation légale prévue aux articles L. 229-16 et R. 229-34 du code de l'environnement.

Les données recueillies ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés dont notamment la Commission Européenne. Les informations recueillies et signalées comme obligatoires sont indispensables pour permettre le traitement de votre demande.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, les personnes physiques désignées (représentant légal, représentants autorisés) disposent d'un droit d'accès et de rectification, du droit à la limitation ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de leurs données.

Conformément à l'article 78 du Règlement (UE) n° 2019/1122, les données à caractère personnel sont conservées selon la durée et les modalités prévues par le règlement européen 2016/679, à savoir :

Les données à caractère personnel sont supprimées des archives cinq ans après la date de clôture d'un compte ou cinq ans après l'arrêt d'une relation d'affaires, au sens de l'article 3, point 13), de la directive (UE) 2015/849, avec une personne physique.

À des fins d'enquête, de détection et de répression ou pour répondre à des exigences de l'administration fiscale ou de recouvrement ou à des besoins d'audit et de surveillance financière des activités concernant des quotas ainsi que de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, d'autres infractions graves ou des abus de marché pour lesquels les comptes du registre de l'Union pourraient servir d'instrument, ou encore des violations du droit de l'Union ou du droit national garantissant le fonctionnement du SEQE de l'Union, les données à caractère personnel dont le traitement incombe aux administrateurs nationaux peuvent être conservées après l'arrêt de la relation d'affaires jusqu'à la fin d'une période correspondant au délai de prescription maximal de ces infractions prévu par la législation nationale de l'administrateur national.

Pour exercer leurs droits, les titulaires de comptes ou leurs représentants peuvent adresser un courriel à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou un courrier à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 5, rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex, et y joindre toute pièce permettant de justifier leur identité et leur demande.

Pour toute information complémentaire ou difficulté relative à l'utilisation de leurs données, les titulaires de comptes ou leurs représentants peuvent contacter notre déléguée à la protection des données (DPO) à l'adresse ci-après : dpo@caissedesdepots.fr . En cas de difficulté non résolue, ils peuvent saisir la CNIL.